

Cabinet du  
Premier ministre



Office of the  
Prime Minister

Ottawa, Canada K1A 0A2

# Communiqué

Pour diffusion immédiate

## Le premier ministre annonce les prochaines étapes de l'Accord sur la relance sécuritaire

Le 16 septembre 2020

Ottawa (Ontario)

Cabinet du Premier ministre

À l'approche de l'automne, alors que le monde fait toujours face aux impacts de la COVID-19, le gouvernement du Canada continue d'assurer la santé et la sécurité des Canadiens et de faire en sorte qu'ils disposent du soutien nécessaire pendant cette crise sanitaire et économique mondiale.

Aujourd'hui, le premier ministre Justin Trudeau a présenté les détails des investissements qui seront effectués dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire. Ces investissements permettront d'apporter un soutien continu aux Canadiens alors que nous relançons notre économie en toute sécurité et bâtissons un Canada plus résilient.

Aux termes de l'Accord, qui a été conclu plus tôt cet été, le gouvernement du Canada a annoncé un financement fédéral de plus de 19 milliards de dollars pour aider les provinces et les territoires à relancer leur économie en toute sécurité. Les provinces et les territoires devaient indiquer dans une lettre la meilleure façon dont ces fonds pourraient être utilisés dans leur juridiction en fonction de leurs priorités. Les premiers ministres provinciaux et territoriaux ont maintenant tous présenté leur lettre, et les fonds fédéraux seront transférés aux provinces et aux territoires.

L'Accord sur la relance sécuritaire appuie les mesures visant à accroître le dépistage et la recherche des contacts afin de protéger les Canadiens contre les futures vagues du virus. Il contribuera aussi à soutenir la capacité de nos systèmes de soins de santé, notamment en ce qui concerne les services de santé mentale. De plus, des fonds seront fournis aux municipalités pour qu'elles puissent assurer une prestation rapide des services essentiels, comme le transport en commun, sur lesquels les Canadiens comptent chaque jour. Puis, le financement offert permettra de garantir une source fiable d'équipement de protection individuelle pour les travailleurs essentiels.

Canada

L'Accord prévoit également un soutien direct aux travailleurs canadiens, notamment des services de garde d'enfants sécuritaires pour les parents qui retournent au travail, ainsi qu'un soutien au revenu pour les personnes n'ayant pas accès à un congé de maladie payé. Il comprend aussi des mesures visant à protéger les personnes les plus vulnérables, dont les aînés du Canada.

Alors que nous continuons de faire face aux impacts sur la santé et aux répercussions économiques de la pandémie, le gouvernement continuera d'investir dans les Canadiens. En collaboration avec les provinces et les territoires, nous bâtissons un Canada plus résilient, soit un Canada plus sain et plus sécuritaire, plus propre et plus compétitif, et plus juste et plus inclusif pour tous.

### **Citations**

« Pour lutter contre la COVID-19 et relancer notre économie en toute sécurité, nous devons avoir recours à une approche pancanadienne. Nous continuerons de travailler en collaboration avec les provinces et les territoires pour assurer la santé et la sécurité des Canadiens et bâtir un Canada plus résilient. »

— Le très hon. Justin Trudeau, premier ministre du Canada

« Ce jour marque une étape importante dans notre lutte contre la COVID-19. Je suis fier de la collaboration entre nos gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et je suis impatient de poursuivre nos efforts concertés pour limiter la propagation et les impacts de la pandémie. »

— L'honorable Dominic LeBlanc, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales

### **Faits saillants**

- Le 16 juillet 2020, le premier ministre et la vice-première ministre ont annoncé un accord visant à relancer l'économie en toute sécurité au moyen d'un financement de plus de 19 milliards de dollars de la part du gouvernement fédéral. L'Accord sur la relance sécuritaire est axé sur les mesures qui seront mises en œuvre au cours des six à huit prochains mois pour relancer l'économie et assurer la santé des Canadiens.
- Ce financement aidera les provinces et les territoires à mettre en œuvre et à gérer les activités qu'ils mènent en réponse à la COVID-19. Les activités ont été réparties entre les sept domaines prioritaires suivants :
  - Dépistage, recherche des contacts et gestion des données
  - Capacité des systèmes de santé, y compris la santé mentale et la consommation de substances
  - Protection des populations vulnérables, y compris les aînés dans les établissements de soins de longue durée
  - Obtention d'équipement de protection individuelle
  - Services de garde d'enfants pour les personnes retournant au travail
  - Soutien aux municipalités, notamment pour le transport en commun
  - Congé de maladie

**Canada**

### **Liens connexes**

- [Accord sur la relance sécuritaire](#)
- [Plus de soutien pour les Canadiens grâce à l'Accord sur la relance sécuritaire](#)
- [Communiqué conjoint – Accord sur la relance sécuritaire](#)

- 30 -

Relations avec les médias – CPM : [media@pmo-cpm.gc.ca](mailto:media@pmo-cpm.gc.ca)

Ce document se trouve également à l'adresse : <http://pm.gc.ca>

**Canada**<sup>131</sup>